

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE  
POLICE NEUCHÂTELOISE

## Communiqué de presse

### BILAN DE LA CAMPAGNE RENTREE SCOLAIRE « AOÛT 2024 »

**La campagne de rentrée scolaire « Août 2024 », menée du lundi 19 au vendredi 23 août, a enregistré une augmentation du nombre de conducteurs·trices sanctionné·e·s pour excès de vitesse par rapport à 2023. La présence renforcée de la police et des agent·e·s de sécurité publique autour des collèges a permis une prévention efficace.**

Durant cette période, la police neuchâteloise et les services communaux de sécurité publique (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, St-Blaise, Boudry, et La Grande Béroche) ont assuré une présence de plus de 144 heures aux abords des établissements scolaires. Simultanément, les quatre radars fixes de la police neuchâteloise ont contrôlé plus de 18'400 véhicules sur l'ensemble du canton pendant plus de 110 heures. Comme lors des précédentes campagnes, les zones limitées à 30 km/h enregistrent le taux le plus élevé de sanctions, atteignant 8,19 % contre 5 % en 2023.

Le taux global des conducteurs·trices sanctionné·e·s pour excès de vitesse a augmenté en 2024, passant à 3,85 % contre 3 % en 2023.

Ci-dessous, les vitesses maximales relevées :

- Zone 30 km/h : 53 km/h
- Limitation à 40 km/h : 76 km/h
- En localité 50 km/h : 71 km/h

La police neuchâteloise continuera à intensifier ses actions de prévention et ses contrôles de vitesse, tant en zone urbaine que sur les routes hors localité, en ciblant les zones particulièrement dangereuses.

**Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 30 août 2024